



CONSEIL MUNICIPAL D'ARGOL

Séance du 24 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 17 septembre deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LEZENVEN, Maire.

Présents (9) : LEZENVEN Jean-Michel, LE LANN Rozenn, CHATEAU Valentin, PROVOST Gérard, GIBIAT Hélène, LEROY Marc, SCHAFFNER Sophie, BOINET Jean-Michel, BETAOUAF Heddi.

Excusés (4) : BERANGER Justine, BATHANY Kilian, SAUNIER Assia, ZAMAI Sonia

Absent (2) : DELACROIX Patrick, RENAUD Alain

Procuration : BERANGER Justine donne procuration à LE LANN Rozenn
SAUNIER Assi donne procuration à GIBIAT Hélène
BATHANY Kilian donne procuration à LEROY Marc
ZAMAI Sonia donne procuration à LEZENVEN Jean-Michel

Secrétaire de séance : CHATEAU Valentine

N°2026-45 : DEMANDE DE SUVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN MULTISPORTS

Monsieur le Maire annonce à l'assemblée délibérante qu'il sollicite une subvention auprès du Département, de la Région et de la Caisse d'Allocation Familiale, pour la construction d'un terrain multisports.

Terrain multisport : 39 339,81 € HT soit 47 207,77 € TTC de la société SDU
Revêtement : 14 575,00 € HT soit 17 490,00 € TTC de la société COLAS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la demande de subvention auprès des service du Département et de la Caisse d'Allocation Familiale concernant la construction d'un terrain multisports.

